Date de génération de ce justificatif : 14/09/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SARL DEMENAGEMENT JOSSE – Cessation d'activité

Référence : L030701

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 11 avril 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Cessations d'activité

Avis de dissolution
SARL DEMENAGEMENT JOSSE – Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 120 000 euros – Siège social : 37 rue Victor Hugo – 35240 RETIERS – 514 356 377 RCS RENNES
La société SARL DEMENAGEMENT JOSSE a établi par acte sous signature privée en date du 18/12/2024 un projet de fusion avec la société ABP – ARTISAN BRETON PETITEAU, société absorbante, société à responsabilité limitée au capital de 330 100 euros, dont le siège social est 22 Les Guittais 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 813 763 257. Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 27/12/2024 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 01/07/2024. En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société PSH, étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social des sociétés SARL DEMENAGEMENT JOSSE et ABP – ARTISAN BRETON PETITEAU depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société SARL DEMENAGEMENT JOSSE s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée. Pour avis. La Gérance

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne